



L'écho du tambourin

Sommaire

Editorial	p.1
Rapport du jury de l'examen fédéral de tambourinaires (session 2001)	p.2
Textes musicaux proposés en déchiffrage, niveau premier degré	p.5
Textes musicaux proposés en déchiffrage, niveau second degré	p.6
La Page Musicale	p.7
Rendez-vous et informations	p.8

Editorial

Pour la seconde fois, L'Echo du Tambourin s'associe à la publication du rapport du jury de l'examen. Ce document, regroupant les informations collectées lors de l'examen (essentiellement les avis et remarques des membres du jury), et synthétisant les leçons à exploiter pour la préparation des candidats, est dû aux bons soins du président de la session. Il est à noter que le rapport du jury de la session 2000 a eu sensiblement un impact sur les caractéristiques générales de la session 2001, au niveau notamment du réglage du tambourin et du déchiffrage.

Vous trouverez également dans ce rapport les annales 2001 des morceaux proposés en déchiffrage.

Enfin, une nouvelle rubrique fait son entrée dans l'Echo : la Page Musicale, permettant de diffuser des pièces intéressantes et peu connues.

La Rédaction

*Rapport du jury de l'examen fédéral
de Tambourinaires (session 2001)*

Les épreuves de la session 2001 se sont déroulées le dimanche 9 décembre au Conservatoire Darius Milhaud d'Aix en Provence.

Composition du jury :

Président du jury :

Jean-Baptiste Gai,

Membres du jury :

Michel Bernard-Savoie

Sébastien Bourrelly

Pierre Eyguesier

Maurice Guis

Eric Iglesias

Elodie Oubré

Virginie Oubré

Bernard Rini

Rémi Venture

Nous remercions également Maurice Maréchal, qui n'a pas souhaité siéger au jury mais qui nous a honoré de sa présence

Nous signalons enfin la présence d'Olivier Fouques, membre de l'Ordre des Tambourinaires et représentant du Rode de Basso Prouvenço.

L'audition des candidats au premier degré a eu lieu de 8h30 à midi, 31 candidats se présentant ce jour.

Les 11 candidats au second degré puis les 4 au troisième degré se sont ensuite exprimés jusqu'à 18h30.

Au total, 46 tambourinaires ont concouru devant les différents jury, ce qui représente une hausse importante par rapport à l'année précédente (34 candidats) et dépasse également les effectifs de 1999 (45 candidats).

De manière générale, nous avons pu constater une augmentation de la proportion de candidats convenablement préparés.

Résultats du Premier Degré

Candidats : 31.

Lauréats (sans classement) :

Gaëtan Colloc

Sarah Cuozzo

Marie-Laure Sarthe-Cassisa

Laura Legoff Aymes

Sarah Guillaume

Sylvain Beaudrey

Marie-France Arthon

Jean-Jacques Bois

Serena Robin

Marie-Colette Desrentes

Thomas Duffrene

Guillaume Benedetto

Muriel Brotons

Alice Chevilotte

Charlotte Rico

Anne-Marie Coulet

Carole Vigneron

Corentin Combes

Amandine Fouques

Ariane Pignoly

Lionel Plantevin

Vaiana Lacombe

Candidats reçus à l'épreuve théorique seulement :

Antoine d'Agruma

Sarah Villena

Baptistin Martinon

Jean-Eudes Loze

Anouk Malet

Marine De Nadaï

André Torrero

Antonin Boyer

Candidats reçus à l'épreuve d'interprétation musicale seulement

Vincent Girard

Le jury se félicite du soin apporté au réglage du tambourin par les candidats. Il semblerait que le message fort émis l'an dernier ait commencé à porter ses fruits. Toutefois, l'importance de l'accord du tambourin est telle que nous renouvelons l'injonction, aux candidats futurs, de s'intéresser vivement à cet aspect de leur apprentissage. Notamment, le jury déplore que le rôle de la chanterelle soit très mal connu des candidats.

Concernant l'épreuve d'interprétation musicale, le jury souhaite signaler certaines **dérives** nouvelles, dont la gravité a pu remettre en cause

l'obtention du diplôme pour certains candidats: au premier rang d'entre elles, il a été constaté chez un nombre important de personnes un non respect flagrant des **rythmes** et du **tempo**. Des fluctuations de tempi au sein d'un même morceau sont, rappelons-le, un défaut majeur (en l'absence évidemment de justification par la partition ou - plus rarement - par une interprétation judicieuse). L'usage du métronome pendant la préparation serait le bienvenu.

Ensuite, le jury regrette fortement une fort mauvaise habitude, de plus en plus répandue, qui consiste à **accentuer sans raison** certaines notes, en particulier sur des contretemps. Ainsi, sur la première mesure du rigaudon de Salon, présentant quatre croches, il est injustifié d'accentuer les deuxièmes fa et sol, comme un certain nombre de candidats l'ont fait, souvent inconsciemment.

De plus, nous avons noté une certaine faiblesse, voire mollesse, dans de nombreuses batteries. Le tambourin peut, suivant le morceau et l'interprétation choisie, être joué plus ou moins discrètement, mais il doit toujours l'être de façon **audible**. Des coups trop discrets seront considérés comme non exécutés.

Le jury rappelle enfin que le **trac** est inhérent à toute prestation ou examen, et qu'il est à la charge du candidat d'apprendre à le gérer. Nous conseillons à ce titre la pratique du yoga (en particulier pour la gestion de la respiration), et de saisir toute occasion de jouer en public.

Au programme de l'épreuve de déchiffrage et questions étaient introduites cette année deux nouveautés :

le **texte théorique** remplaçant la feuille « questions/réponses »,

les **textes** portés en incipit des morceaux aux programme dans **l'Anthologie I**.

Pour cette première édition, le jury a pu constater que le message de modification de l'épreuve était dans l'ensemble bien passé (un point positif dans un travail de communication qui échoit à la fois à L'Echo du Tambourin, au site internet fédéral, et bien sûr aux moniteurs eux-mêmes).

Pour l'épreuve de déchiffrage proprement dite, le jury attend des candidats qu'ils sachent manifester une méthode d'approche, une **organisation** de leur temps de déchiffrage, une **stratégie**, qui démontre la possibilité pour eux de jouer de façon exacte le texte lu, même s'ils n'y parviennent pas complètement sur le moment de l'épreuve. Taper la pulsation, lire les notes et les rythmes sans galoubet, repérer mesure et tonalité, repérer les passages les plus difficiles et les travailler à part, se demander de quelles musiques connues cette pièce peut être rapprochée, peuvent (je dis bien **peuvent**) être des éléments facilitant le travail de déchiffrage, et seront appréciés du jury.

Résultats du Second Degré

Candidats : 11.

Candidate reçue au Second Degré :

Olivier Lyan
Stéphanie Varnenin
Jonathan Dohy
Rosine Lecoq

Candidats reçus à l'épreuve d'interprétation musicale seulement

Fabien Armonico
Sarah Games
Champion Edouard
Coralie Selin
Daniel Imbert

Le rapport du jury de la session 2000, le message fort au sujet de l'épreuve de déchiffrage, et la parution d'un fascicule de travail à ce sujet semblent avoir porté leurs fruits. Les résultats en épreuve de déchiffrage étaient dans

l'ensemble meilleurs que ceux de l'année précédente. Toutefois, nous réitérons pour l'année prochaine l'affirmation de la nécessité d'une préparation solide à cette épreuve.

Rappelons d'ailleurs que le règlement accorde **deux minutes** de liberté au candidat sur le morceau proposé, avant son exécution devant le jury. Il convient de travailler l'organisation de ces deux minutes, afin d'accroître leur **efficacité**. Se reporter à ce sujet aux commentaires apportés plus haut, au niveau du premier degré, et qui peuvent intégralement être repris au niveau du second, pour l'épreuve de déchiffrage.

La dérive majeure constatée pour les passages sur scène est une absence de netteté dans le jeu de galoubet ainsi que dans les batteries. La qualité de son, la précision des attaques, la justesse des batteries redoublées, sont des éléments d'appréciation majeurs pour cet examen. Un travail sur ces points est indispensable, car le manque de clarté dans le jeu témoigne d'une négligence regrettable.

Résultats du Troisième Degré

Candidats : 4

Candidats reçus au Troisième Degré :

Sylvain Brétéché

Claude Néri

Le jury a pleinement conscience de la difficulté de l'épreuve du troisième degré : un programme de 25 mn doit être considéré comme un programme de concert. La musicalité, le choix des morceaux libres et la présence scénique sont donc des éléments d'appréciation du candidat. Plus encore qu'aux autres niveaux, l'accord du tambourin et la qualité même de l'instrument ont une grande importance.

Le jury préconise également de réserver le doigté de substitution mi bécarre tout ouvert (en prestation de type soliste) que lorsqu'il est pleinement justifié.

Rappelons enfin que le choix des morceaux libres peut affecter le résultat final. En effet, même s'il ne peut être retenu contre les candidats, un morceau libre est l'occasion de présenter une pièce bien maîtrisée et donc de « capitaliser » des points. Jouer un morceau trop court, ou de niveau inférieur aux attentes, est préjudiciable en ce sens que le candidat ne peut exprimer le meilleur de lui-même.

Le jury met cette année à la disposition des candidats les annales des épreuves de déchiffrage. Vous les trouverez dans les pages suivantes.

L'ensemble des membres du jury, l'Ordre des Tambourinaires, la Fédération Folklorique Méditerranéenne et la Commission de la Musique adressent leurs félicitations aux lauréats ainsi qu'à leurs moniteurs et professeurs, et leurs encouragements aux candidats déçus ; toutefois, ils déplorent quelques manifestations d'incompréhension de la part de certains candidats ou de leur entourage à l'énoncé des résultats : rappelons donc que, par référence à l'article 27 du règlement de l'examen, le jury est seul souverain dans ses décisions.

Le jury, par son Président

Jean-Baptiste Gai

En attendant l'examen 2002, nous tenons à remercier M. François-Xavier de Peretti, adjoint délégué à la culture de la ville d'Aix en Provence, ainsi que M. Michel Camatte, directeur du Conservatoire Darius Milhaud d'Aix en Provence, qui, par leur soutien, ont donné un éclat particulier à cette session de notre examen. Nous remercions également les membres du jury, l'équipe de secrétariat et enfin les responsables du Conservatoire Darius Milhaud d'Aix en Provence.

La Commission de la Musique
L'Ordre des Tambourinaires

TEXTES MUSICAUX PROPOSES EN DECHIFFRAGE
Session 2001

Niveau Premier degré

1

Musical score for exercise 1, measures 1-10. The score is written in treble clef, key of B-flat major (one flat), and 3/4 time signature. It consists of three staves. The first staff contains measures 1-4, the second staff contains measures 5-8, and the third staff contains measures 9-10. The melody is composed of eighth and quarter notes, with a final half note in measure 10.

2

Musical score for exercise 2, measures 1-10. The score is written in treble clef, key of B-flat major (one flat), and 2/4 time signature. It consists of three staves. The first staff contains measures 1-4, the second staff contains measures 5-8, and the third staff contains measures 9-10. The melody is composed of eighth and quarter notes, with a final half note in measure 10.

3

Musical score for exercise 3, measures 1-10. The score is written in treble clef, key of B-flat major (one flat), and 6/8 time signature. It consists of three staves. The first staff contains measures 1-4, the second staff contains measures 5-8, and the third staff contains measures 9-10. The melody is composed of eighth and quarter notes, with a final half note in measure 10.

TEXTES MUSICAUX PROPOSES EN DECHIFFRAGE

Session 2001

Niveau Second degré

1

Musical score for exercise 1, measures 1-18. The score is written in treble clef with a key signature of two flats (B-flat and E-flat). The time signature is common time (C). The piece consists of five staves of music. Measure numbers 5, 9, 13, and 18 are indicated at the start of their respective staves. There are two triplet markings (indicated by a '3' above the notes) in measures 7 and 8. The piece concludes with a double bar line and a final chord.

2

Musical score for exercise 2, measures 1-22. The score is written in treble clef with a key signature of one flat (B-flat). The time signature is 3/4. The piece consists of five staves of music. Measure numbers 7, 13, and 17 are indicated at the start of their respective staves. There are two triplet markings (indicated by a '3' above the notes) in measures 4 and 10. The piece concludes with a double bar line and a final chord.

3

Musical score for exercise 3, measures 1-21. The score is written in treble clef with a key signature of two flats (B-flat and E-flat). The time signature is 3/4. The piece consists of five staves of music. Measure numbers 6, 11, 17, and 21 are indicated at the start of their respective staves. There is one triplet marking (indicated by a '3' above the notes) in measure 20. The piece concludes with a double bar line and a final chord.

Le Conseil de l'Ordre des Tambourinaires et l'Echo du Tambourin ont décidé de développer votre bulletin en y intégrant des œuvres peu connues ou peu diffusées. Aussi nous proposons-vous dans ce numéro une Mazurka inscrite au répertoire de Ferdinand Bain.

Ferdinand Bain, natif de Comps, sculpteur sur bois de métier, était tambourinaire et facteur d'instruments : ses tambourins présentaient des qualités graphiques et sonores indéniables ; quant à ses galoubets (qu'il ne tournait pas lui-même), ils avaient une sonorité claire et

agréable. Signalons qu'il a produit plusieurs prototypes originaux : galoubets à clefs, ou perce d'un trou supplémentaire, mais ces expériences n'ont pas eu de suites.

Il travaillait dans sa jeunesse pour un antiquaire toulonnais, puis est monté à Paris pour continuer son métier dans un établissement important (1929). Il est décédé en 1957 à 74 ans.

La mazurka qui suit est extraite d'un de ses carnets. Il faut signaler qu'il s'agit certainement d'une transcription, car Ferdinand Bain ne semble pas avoir lui-même composé. Emile Bourre et ses fils étant très liés avec lui, ils ont hérité de tout ou partie de ses carnets de répertoire lors de son départ pour la capitale. Ces partitions ont ensuite intégré la collection de Maurice Maréchal.

MAZURKA

Répertoire Ferdinand Bain

The musical score is written in treble clef with a key signature of one flat (B-flat major) and a 3/4 time signature. It consists of ten staves of music. The first staff begins with a treble clef and a 3/4 time signature. The music features a mix of eighth and sixteenth notes, with some rests. Measure numbers 7, 13, 19, 24, 29, 34, 40, 46, 51, and 56 are indicated at the start of their respective staves. At measure 29, there is a first ending marked '1' and a second ending marked '2'. The word 'Fine' is written above the first ending. At measure 34, the word 'Trio' is written above the staff. At the end of the piece, there is a double bar line followed by 'D.C. al fine'.

D.C. al fine

Rendez-vous et informations

L'Assemblée Plénière de l'Ordre des Tambourinaires est prévue pour le dimanche 7 juillet 2002

JOURNEES D'ETUDE

10 mars 2002

Renseignements

ABONNEMENT AU BULLETIN

4 euros par an
(bon d'inscription ci-joint)

INSCRIPTION AUX EXAMENS, STAGES
se faire renseigner auprès de
D.Clérico pour être dans la liste de
distribution.

MISE EN PLACE D'UNE
CORRESPONDANCE RAPIDE VIA
INTERNET

Prière de communiquer vos adresses
e-mail à Jean-Baptiste Gai :
elovirjb@aol.com

Directeur de publication : Jacques Guérin, Président de la Fédération
Folklorique Méditerranéenne
Siège social : 14, place de la République 13760 Saint-Cannat

Coordinatrice : Virginie Oubré
Mise en page : J.-B. Gai

N°ISSN en cours



Errata : une erreur s'est glissée dans le texte théorique niveau premier degré, et nous vous prions de nous en excuser. Il fallait lire

« En conséquence, un morceau écrit en si bémol majeur sera entendu :
- en do majeur sur un galoubet en ré,
- en si bémol majeur sur un galoubet en ut,
- en la majeur sur un galoubet en si,
- en sol majeur sur un galoubet en la,
- en fa majeur sur un galoubet en sol ».

et non

« En conséquence, un morceau écrit en si bémol majeur sera entendu :
- en do majeur sur un galoubet en ré,
- en si bémol majeur sur un galoubet en ut,
- en la majeur sur un galoubet en si **bémol**,
- en sol majeur sur un galoubet en la,
- en fa majeur sur un galoubet en sol ».

Nous nous sommes assurés qu'il n'y avait pas eu de gêne occasionnée pour l'examen 2001, et vous prions d'en tenir compte pour l'année prochaine.

Catalogue des parutions proposées par l'Ordre des Tambourinaires et la Commission de la Musique

Premier Recueil d'Anthologie

Prix normal 8 euros
Sur présentation de la carte fédérale 7 euros

Second Recueil d'Anthologie

Prix normal 8 euros
Sur présentation de la carte fédérale 7 euros

Troisième Recueil d'Anthologie

..... à paraître

Méthode élémentaire, Maurice Guis, Maurice Maréchal, René Nazet

Prix normal 8 euros
Sur présentation de la carte fédérale 7 euros

Fascicule de

déchiffrage Premier et Second Degrés, Jean-Baptiste Gai, version élève

Prix normal 7 euros
Sur présentation de la carte fédérale 6 euros

Fascicule de déchiffrage Premier et Second Degrés, Jean-Baptiste Gai, version professeur

Prix normal 10 euros
Sur présentation de la carte fédérale 9 euros

Frais de port :

pour un recueil : 4,49 euros

pour 2 à 4 recueils :

5,56 euros.

(pour plus de 4 recueils, contacter Philippe Paineau)